



### En 2011, les pays tiers sont le principal moteur de la reprise des exportations de vins

**L**a relance des exportations françaises de vins initiée en 2010 se poursuit en 2011. Sur les huit premiers mois de l'année, leur valeur progresse nettement par rapport à 2010, et atteint presque le record de 2008. Les exportations de champagnes continuent de s'améliorer. Celles de vins tranquilles d'appellation d'origine protégée (AOP) repartent fortement à la hausse. Les exportations de vins vers l'Union européenne augmentent légèrement : elles s'améliorent notamment vers le Royaume-Uni et l'Allemagne. Ce sont surtout les pays tiers – principalement les États-Unis et l'Asie – qui contribuent à rétablir les exportations. La demande continue à progresser au Japon, et les exportations de vins tranquilles AOP explosent à destination de la Chine et de Hong Kong.

En 2011, le commerce extérieur des vins français continue à se rétablir. Au cours des huit premiers mois de l'année, les volumes exportés s'établissent à 8,8 millions d'hectolitres, de 6 % supérieurs aux volumes exportés à la même période en 2010, et de 12 % au-dessus de 2009. Les niveaux de 2008 sont même presque atteints. En 2011, la progression est toutefois plus nette au premier trimestre que par la suite, car début 2010 les exportations étaient encore basses, la reprise ayant à peine commencé. L'amélioration est plus modérée au cours des mois suivants de l'année 2011, mais le niveau atteint est du même ordre que celui de 2008. En valeur, les exportations

#### Les exportations de vins tranquilles AOP s'améliorent, en volume et surtout en valeur

	Volume 2011 (millier d'hl)	Évolution des volumes par rapport à 2010 %	Valeur 2011 (million d'€)	Évolution de la valeur par rapport à 2010 %
<b>Total vins</b>	<b>8 801</b>	<b>5,7</b>	<b>4 230</b>	<b>16,8</b>
<b>Vins AOP tranquilles</b>	<b>3 469</b>	<b>7,5</b>	<b>2 258</b>	<b>23,3</b>
dont vins de Bordeaux	1 278	25,4	1 215	37,0
dont vins de Bourgogne	381	1,8	383	18,4
<b>Champagne</b>	<b>529</b>	<b>11,2</b>	<b>1 143</b>	<b>17,5</b>
<b>Autres vins tranquilles</b>	<b>4 502</b>	<b>4,1</b>	<b>725</b>	<b>0,9</b>
vins IGP tranquilles	2 633	- 7,1	492	- 0,8
vins sans IG tranquilles	1 870	25,4	233	4,7
vins avec mention du cépage	666	47,6	110	29,4
vins sans mention du cépage	1 204	15,8	124	- 10,5

Exportations au cours des huit premiers mois de l'année.

Source : DGDDI (Douanes)

se redressent fortement en 2011 (+ 17 %), se haussant à 4,2 milliards d'euros, seulement 2 % au-dessous du record de 2008.

Les exportations de vins tranquilles d'appellation d'origine protégée (AOP), sur les huit premiers mois de l'année 2011 sont en forte hausse par rapport au début d'année 2010, en volume, et plus encore en valeur. Si, en volume, elles demeurent 7 % au-dessous du niveau record de 2007, et 4 % au-dessous de 2008, elles s'approchent en valeur du point haut de 2008 (- 1 %). Au sein des vins tranquilles AOP, les vins de Bordeaux sont particulièrement dynamiques. La valorisation des exportations de vins de Bourgogne s'améliore nettement entre 2010 et 2011 pour des volumes en légère hausse.

Les exportations de vins tranquilles à indication géographique protégée (IGP) et sans IG, augmentent faiblement par rapport à 2010. Leur valeur dépasse toutefois, comme en 2010, celle de 2007. Cette augmentation globale masque deux évolutions opposées : les exportations de vins IGP reculent, alors que celles de vins sans IG progressent. Le développement du segment des vins sans IG portant mention du cépage explique sans doute ces tendances,

certaines vins à l'origine IGP pouvant être vendus dans cette catégorie.

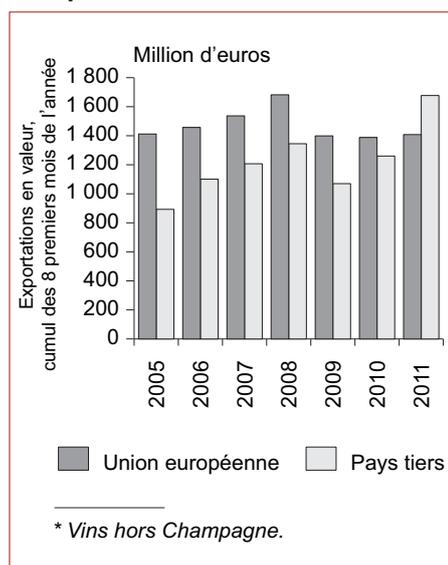
### Les pays tiers soutiennent la reprise des exportations françaises de vins

L'amélioration des exportations françaises de vins, tant en volume qu'en valeur, résulte principalement de leur regain de dynamisme à destination des pays tiers. Pour les vins hors champagnes, les pays tiers représentent 35 % des exportations en volume, et 54 % de la valeur, sur les huit premiers mois de l'année 2011. Alors que l'augmentation est faible vers l'Union européenne, les exportations vers les pays tiers bondissent au contraire par rapport à 2010, de 14 % en volume et de 33 % en valeur. Sur la même période, leur valeur avait déjà fortement progressé entre 2009 et 2010 et, en 2011, elle dépasse pour la première fois celle des ventes vers l'UE (soit respectivement 1,7 milliard d'euros et 1,4 milliard). Ce bond de valorisation est très net à destination des États-Unis où la demande en vins, dont les prix unitaires sont élevés, s'amplifie : la valeur des exportations de vins tranquilles AOP progresse de 28 %, grâce notamment à la nette relance des vins de Bourgogne (+ 39 %) et de Bordeaux (+ 31 %).

### Boom des exportations de vins vers l'Asie

Les exportations françaises de vins – y compris champagnes – s'accroissent aussi en 2011 vers l'Asie. Le Japon confirme sa place de client majeur de la France, et la demande s'accroît fortement en Chine, à Hong Kong, et à Singapour. Vers la Chine, 677 milliers d'hectolitres de vins ont été exportés de janvier à août 2011, dépassant de peu les exportations à destination des États-Unis (652 milliers). La Chine est ainsi sur cette période la première destination des pays tiers pour les volumes exportés (22 % des volumes vers pays tiers), mais elle ne concentre que 13 % de la valeur. Vers Hong Kong, les volumes exportés sont plus faibles : 123 milliers, soit uniquement 4 % des exportations vers pays tiers. En revanche, les exportations de vins vers Hong Kong sont fortement valorisées : avec 284 millions d'euros, elles représentent un niveau presque équivalent à la Chine. Au Japon aussi, la demande en vins français est dynamique : 336 milliers d'hectolitres sur la période, soit 11 % des volumes vers pays tiers, et 10 % de la valeur.

### En valeur, les exportations de vins\* vers les pays tiers dépassent celles à destination de l'Union européenne



Source : DGDDI (Douanes)

### Les marchés asiatiques : un débouché en expansion pour les vins français

	Volume 2011 (millier d'hl)	Évolution des volumes par rapport à 2010 %	Valeur 2011 (million d'€)	Évolution de la valeur par rapport à 2010 %
<b>Total des exportations*</b>	<b>8 277</b>	<b>5,3</b>	<b>3 087</b>	<b>16,5</b>
<b>Union européenne</b>	<b>5 407</b>	<b>1,3</b>	<b>1 409</b>	<b>1,5</b>
Royaume-Uni	1 206	3,5	468	8,3
Allemagne	1 599	7,2	299	6,9
Belgique-Luxembourg	969	- 8,5	253	- 12,7
Pays-Bas	744	- 1,4	157	- 3,0
<i>Autres pays de l'Union européenne</i>	889	2,8	232	3,0
<b>Pays tiers</b>	<b>2 870</b>	<b>13,8</b>	<b>1 678</b>	<b>33,1</b>
États-Unis	562	7,5	337	19,0
République populaire de Chine	674	68,0	286	112,2
Hong Kong	120	41,6	276	78,5
Japon	319	- 3,0	179	5,9
Canada	365	6,9	173	15,5
Suisse	271	- 12,7	135	5,0
<i>Autres pays tiers</i>	559	5,0	291	21,3

\*Exportations de vins (y c. moûts et hors champagnes) au cours des huit premiers mois de l'année.

Source : DGDDI (Douanes)

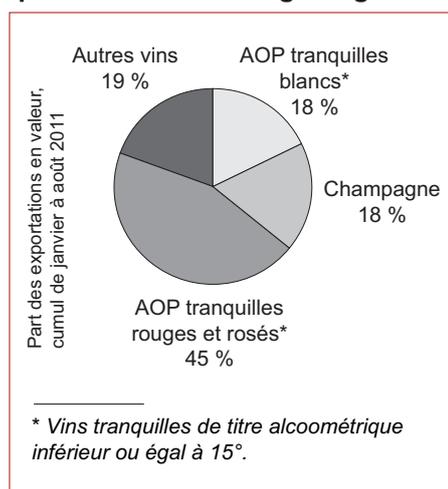
## Hong Kong et la Chine : prédominance des vins AOP rouges et rosés

Les vins AOP tranquilles rouges et rosés représentent la majorité de la valeur des exportations à destination de Hong Kong et de la Chine. Vers Hong Kong, sur les huit premiers mois de l'année 2011, les exportations de ces vins pèsent pour 87 % de la valeur totale. Elles sont en quasi-totalité constituées de vins de Bordeaux : ceux-ci comptent pour près de 233 millions d'euros. Pour la Chine, les vins AOP tranquilles rouges et rosés, pour 91 % des vins de Bordeaux, correspondent presque aux trois quarts de la valeur totale exportée sur la période.

## Vers le Japon, les exportations de vins sont plus diversifiées

À destination du Japon, les vins AOP tranquilles rouges et rosés représentent, comme pour la Chine et Hong Kong, la plus grande partie de la valeur des exportations : cette part s'élève à 45 % pour la période de janvier à août 2011. Ces vins sont surtout

## Japon : une demande de vins français plus diversifiée qu'en Chine ou à Hong Kong



Source : DGDDI (Douanes)

des vins de Bordeaux (60 %), mais aussi des vins de Bourgogne (28 %). Outre cette catégorie de vins, les champagnes et les vins AOP tranquilles blancs comptent aussi, chacun, pour 18 % des exportations sur cette période. Les vins AOP tranquilles blancs correspondent principalement aux vins de Bourgogne (60 % d'entre eux).

## Union européenne : les exportations de vins progressent vers le Royaume-Uni et l'Allemagne...

En 2010, le Royaume-Uni a été le premier importateur de vins français en termes de valeur, avec 1,15 milliard d'euros. Entre 2009 et 2010, les exportations françaises vers cette destination avaient augmenté de 3 % en volume et de 6 % en valeur, grâce à un rebond des ventes de champagnes, bénéficiant d'une forte valorisation. Au cours des huit premiers mois de l'année 2011, les exportations à destination du Royaume-Uni progressent par rapport à début 2010 de 3 % en volume, et de 8 % en valeur, à 711 millions d'euros. Elles demeurent néanmoins très en deçà du niveau record de 2008, à 924 millions d'euros. Outre les champagnes, qui continuent à contribuer à l'amélioration de la valeur en 2011, ce sont surtout les vins tranquilles AOP qui relancent cette année le commerce extérieur de vins vers le Royaume-Uni. Leurs exportations avaient diminué de 4 % en valeur entre 2009 et 2010, en cumul de janvier à août. Entre 2010 et 2011, elles progressent au contraire de 13 %. Elles sont vivement entraînées par les vins de Bordeaux (+ 29 %). En outre, le Royaume-Uni concentre début 2011 la moitié de la valeur des vins de Bordeaux exportés vers l'Union européenne. En 2010, il n'en représentait que 43 %.

À destination de l'Allemagne, premier importateur européen de vins français

en volume en 2010 avec 2,5 millions d'hectolitres et deuxième en valeur, les exportations progressent en 2011 par rapport au début d'année 2010. De janvier à août, elles s'élèvent à 1,6 Mhl (+ 7 %) rattrapant en valeur le niveau de 2008 à 390 millions d'euros. Les exportations de vins AOP tranquilles stagnent. En revanche, celles de champagnes s'accroissent de 13 % en volume, et 19 % en valeur, atteignant un niveau record pour cette destination. Les exportations de vins IGP et sans IG, avec 1,2 Mhl, augmentent de 11 %, se plaçant 6 % au-dessus de la moyenne des dix dernières campagnes. En valeur, elles atteignent un niveau record sur cette période, à 143 millions d'euros. Par rapport à 2010, les volumes de vins sans IG progressent nettement (+ 38 %), au détriment des vins IGP (- 5 %) qui se maintiennent toutefois en valeur (+ 4 %). Ce phénomène est sans doute lié au développement du marché des vins sans IG avec mention du cépage, dont les exportations vers l'Allemagne doublent, des vins auparavant IGP pouvant être vendus dans cette catégorie.

## ... mais reculent à destination des Pays-Bas, de la Belgique et du Danemark

Vers les Pays-Bas, l'ensemble Belgique-Luxembourg et le Danemark, les exportations de vins reculent en 2011 par rapport à 2010, tant en volume qu'en valeur. Pour les Pays-Bas, la diminution s'explique par un ralentissement des exportations de vins AOP tranquilles et de champagnes. Pour le Danemark, la baisse est principalement due à un recul des ventes de vins IGP et sans IG. À destination de la Belgique, toutes les catégories de vins sont touchées par un recul des volumes exportés. Seules les exportations de champagnes se maintiennent pour ce qui est des valeurs.

## Le redressement des exportations de champagnes se confirme en 2011

Au cours des mois de janvier à août 2011, les volumes exportés de champagnes augmentent de 11 % par rapport à début 2010, s'élevant à 530 milliers d'hectolitres. Leur valorisation s'accroît de 18 %, à 1,14 milliard d'euros, soit plus du quart des exportations totales de vins. Comme pour les vins tranquilles, ce sont les pays tiers qui contribuent le plus à ce rebond.

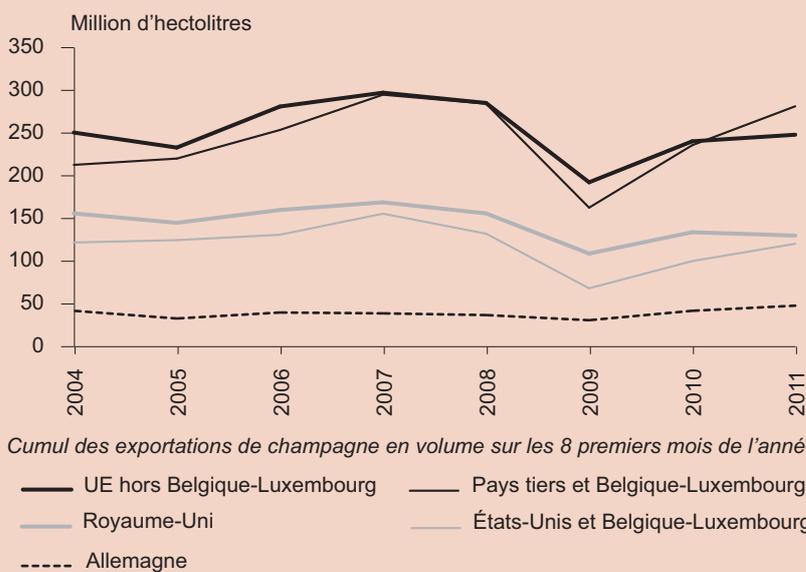
Au sein de l'Union européenne, la situation est contrastée selon les destinations. Vers le Royaume-Uni même si la valeur totale progresse, les volumes sont en retrait (- 3 %). Ce pays concentrait en 2010 environ 45 % des champagnes français exportés vers l'Union européenne. Pour l'Allemagne au contraire, qui en représentait 16 %, les ventes atteignent un niveau record sur cette période, tant en volume qu'en valeur. Les exportations sont aussi très dynamiques vers l'Italie (+ 23 % en volume à 21 milliers d'hectolitres et + 35 % en valeur).

Concernant les pays tiers, les exportations sont en nette hausse à destination des États-Unis (+ 32 % en volume et 37 % en valeur). Et cela indépendamment de l'éventuel effet lié au transit logistique des exportations françaises de champagnes via une plate-forme belge au cours des dernières années (Marché viticole :

des prix en reprise ; Viticulture n° 2010/134, décembre 2010). Vers la Suisse, les volumes exportés augmentent de 9 % atteignant 17 milliers d'hectolitres. Les exportations s'accroissent fortement à destination du Canada (+ 29 % en volume), de l'Australie (+ 37 %) mais

les volumes sont moindres. En Asie enfin, le Japon concentre la majorité des exportations françaises de champagnes, pour des volumes équivalents à ceux de la Suisse. À noter que vers Singapour, les volumes exportés se haussent de 25 %, pour une valeur de 113 millions d'euros.

### Poursuite en 2011 de la reprise des exportations de champagnes



Note de graphique : Les exportations vers l'ensemble Belgique-Luxembourg et les États-Unis ont été regroupées pour rendre cohérentes les comparaisons sur longue période. En 2007 et 2008 notamment, suite à l'implantation d'une plate-forme d'exportation de produits alcoolisés en Belgique, une partie des exportations de champagne français ont transité par la Belgique pour atteindre les États-Unis.

Source : DGDDI (Douanes)

## Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation, sont fournis par FranceAgriMer sur [www.onivins.fr/](http://www.onivins.fr/)
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : [www.douane.gouv.fr/](http://www.douane.gouv.fr/)
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).
- Les vins tranquilles correspondent à tous les vins qui ne sont pas effervescents.

## Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur le sucre sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Une récolte 2011 estimée à 50,2 millions d'hectolitres », Infos rapides Viticulture n° 4/5, octobre 2011
- « Marchés viticoles : offre réduite, et demande orientée à la hausse », Synthèses Viticulture n° 2011/150, juin 2011
- « En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse », Synthèses Viticulture n° 2011/141, mars 2011
- « Marché viticole : des prix en reprise » ; Synthèses Viticulture n° 2010/134, décembre 2010

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

## Organismes, abréviations, définitions

AOC : appellation d'origine contrôlée  
AOP : appellation d'origine protégée  
IGP : vins à indication géographique protégée  
VSIG : vins sans indication géographique  
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations  
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production  
SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de productions et de surfaces)  
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire  
Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Rédacteur : Auriane Renaud  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1274-1086  
© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)